

Le Grélon

Bulletin municipal de LEaz, GREsin, LONgeray

SOMMAIRE

A l'honneur	p 1
Avis de la mairie	p 2
Décisions municipales	p 3
Infos communales	p 9
L'école est finie !	p 10
Vie associative	p 13
Santé / Social	p 17
Fort l'Ecluse	p 19



Commune de
Léaz



A l'honneur : la vie des villages

Fête de la Saint Blaise 2011

Depuis l'an passé, les habitants de Longeray se mobilisent pour faire revivre la fête de la Saint Blaise sous la forme d'un repas canadien sous chapiteau. Cette année a été marquée par un temps radieux au cœur de l'hiver et surtout par la mise en place de la statue du Saint, sur la façade de la maison de Joël RAISIN.

Surprise jusqu'à l'heure de l'apéro : l'œuvre a été dévoilée par son concepteur, Yvon RAISIN, dont la réputation artistique et la maîtrise des matériaux ne sont plus à faire.

A partir de vieux outils liés au travail de la terre, Yvon a conçu le Saint de Longeray en assemblant le fer.

L'œuvre est particulièrement riche en symboles avec aussi la présence du poisson probablement pêché dans le Rhône....

La statue a donc été protégée par un écrin de verre et de cuivre et restera fixée sur la place du même nom. Les habitants n'ont donc plus d'excuse pour oublier de fêter Blaise...

Mais qui était Saint Blaise ?

Saint Blaise était médecin et évêque, martyrisé sous Licinius en Arménie en l'an 316. On croit, selon la tradition, que Saint Blaise intercède dans les cas de maladies de gorge, surtout quand des arêtes s'y sont enfoncées. Blaise est aussi invoqué pour soigner les maux de dents ainsi que les maladies des animaux. (source Wikipédia)



Alain LYAUDET

Commémoration des combats du Fort

Juin 1944-Juin 2011 – Il y a soixante-sept ans, des combats tragiques se déroulaient dans toute la région et dans nos villages, marquant le recul de l'armée allemande après le débarquement des alliés en Normandie.

Le samedi 11 juin, celles et ceux qui ont vécu ces moments difficiles se sont réunis devant la stèle de Léaz pour que les gestes héroïques de leurs camarades ne tombent pas dans l'oubli, pour que nous – qui n'avons pas connu ces longues années de guerre et de souffrance – continuions à nous souvenir que ces personnes ont payé de leur vie leur volonté de rendre la liberté à leur pays et à leurs concitoyens. Au fil des ans, les rangs des maquisards s'amenuisent mais, comme les élus l'ont redit dans leurs discours, le message doit se transmettre. C'est le devoir de mémoire pour éloigner le fascisme, le racisme, l'holocauste, tout ce qui porte atteinte à la dignité humaine.

La cérémonie a été précédée d'une messe en l'église de Léaz. Deux gerbes ont été déposées, l'une au Monument aux Morts, la seconde à la Stèle, avec les sonneries de L'Echo du Fort-l'Ecluse qui a également joué la Marseillaise. Les participants se sont ensuite retrouvés à la salle Maurice RAISIN pour le vin d'honneur offert par notre Commune.



Avis de la Mairie

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et vendredi de 15h à 19h
Mercredi de 9h à 12h
Téléphone : 04 50 48 23 01
Fax : 04 50 48 07 19
Messagerie informatique : mairie@leaz.fr
Site Internet : www.leaz.fr
9 rue Saint-Amand - 01200 LEAZ

PERMANENCES DU MAIRE

Le premier mardi du mois de 19 h à 20h en Mairie ou sur rendez-vous.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous vous installez à Léaz, Grésin ou Longeray : afin de simplifier vos démarches administratives, venez signaler votre arrivée au secrétariat de mairie où vous serez les bienvenus.

RECENSEMENT MILITAIRE



Le recensement est obligatoire : l'accomplissement de cette démarche permet de s'inscrire aux examens et concours et d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Les jeunes hommes et jeunes filles de nationalité française, **nés en 1995**, doivent se faire recenser en mairie dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Les jeunes nés avant cette période peuvent encore se présenter en mairie afin de régulariser leur situation.

Pour tous renseignements relatifs au service national, vous pouvez téléphoner au 04.37.27.25.07 ou consulter le : 3615 ARMEE ou adresse Internet : www.defense.gouv.fr

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

- | | | |
|---|-------------------|-------------------------|
| - Lilou Marine Manon Louise Chantal LEBEGUE | née le 21.01.2011 | à St-Julien-en-Genevois |
| - Marine TISSEYRE | née le 29.01.2011 | à Genève |
| - Omer SIMSEK | né le 31.01.2011 | à Oyonnax |
| - Sam LUCHINGER | né le 12.05.2011 | à Meyrin |
| - Justin PÉRON | né le 13.05.2011 | à St-Julien-en-Genevois |
| - Adam Jack RODRIGUEZ-LACOSTE | né le 15.06.2011 | à Genève |

Condoléances aux familles de :

- | | |
|--|----------------------|
| - M. Roger Joseph Edouard BLANC | décédé le 01.01.2011 |
| - M. Georges Elie Achille Aristide VIRET | décédé le 04.01.2011 |

Félicitations à :

- | | |
|---|----------------------|
| - M. Wesley Vincent SARIS et Melle Frédérique Louise Madeleine VAST | mariés le 11.06.2011 |
|---|----------------------|

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION INFORMATION

Une information à faire passer ? Une idée nouvelle à soumettre pour enrichir votre bulletin municipal ? Une belle photo à partager ? N'hésitez pas à contacter Valérie MAYOR, responsable de la commission, qui se fera un plaisir de mettre en œuvre vos suggestions.
Son adresse mail : valerieservat@hotmail.com

Décisions municipales

EXTRAIT DU COMPTE- RENDU

Séance du Conseil Municipal du 21 février 2011

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE E-COMMUNICATION DE L'AIN :

CHEMIN DE LA CHAPELLE & IMPASSE DE LA BOUTIQUE

Le plan de financement de l'avant-projet sommaire est parvenu en mairie, faisant apparaître la somme de 21.600 € à la charge de la Commune pour télécommunications, la participation de la Commune étant nulle pour la partie électrification rurale. Délibération prise à l'unanimité.

Monsieur le Maire expose également qu'une demande d'aide à été adressée au SIEA pour la rénovation de points lumineux, chemin de la Combe, lotissement sur la Ville et l'éclairage situé devant la mairie qui est régulièrement en panne du fait d'infiltration d'eau. Les devis correspondants ont été envoyés au SIEA pour programmation.

Il présente les ratios de l'amélioration esthétique des réseaux faisant apparaître que la Commune de Léaz a largement dépassé ses quotas de travaux réalisés par rapport aux autres communes.

Il ajoute que l'assemblée générale du SIEA aura lieu le 9 avril prochain et qu'il s'y rendra comme d'habitude afin de défendre les dossiers communaux.

CCPG - CONVENTION TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT

Une convention sera signée entre la Commune de Léaz et le Département Eau et Assainissement de la CCPG pour les travaux à réaliser Chemin de Vignes et Chemin de la Fontaine à Longeray. Les travaux d'eau potable et d'assainissement sont à la charge de la CCPG pour respectivement 94.218.49 € et 126.795.14 € et les travaux d'eaux pluviales sont à la charge de la Commune pour 31.186.90 €. Accord unanime.

Une réunion publique avec les habitants de Longeray est prévue lundi 28 février 2011 à 18 heures 30 en mairie. Chaque riverain a reçu une invitation. La société GIROUD GARAMPON de Massieu (Isère), adjudicataire des travaux, sera présente.

CCPG ASSAINISSEMENT- LE LAVOUX-LONGERAY-LEAZ

*Le marché relatif à l'exécution des travaux de construction des stations de traitement des eaux usées du hameau de Longeray a été approuvé le 9 février 2011. Une déclaration d'utilité publique a été lancée conjointement à une recherche des propriétaires des terrains concernés.

*Le lot relatif à la station d'épuration du Lavoux ayant été infructueux, il a été décidé de lancer une étude pour mettre en place un poste de refoulement du Lavoux sur Longeray.

*Des contacts ont été pris avec différents propriétaires en vue de la construction d'une nouvelle station d'épuration à Léaz.

TELETRANSMISSION DES ACTES

Le choix de l'opérateur a été fait, il s'agit de la société FAST pour un coût annuel de 279.86 €, certificat logiciel compris.

Une nouvelle délibération est nécessaire précisant le nom de l'opérateur et le nom des responsables de la transmission, soit Daniel TRICOT, maire, et Dominique PILLIET, secrétaire de mairie. Une convention sera signée avec la Préfecture. Accord unanime.

PLAN DE FORMATION

Par la loi du 19 février 2007 relative à fonction publique, obligation est donnée aux collectivités territoriales de se doter d'un plan de formation. Le CNFPT et le Centre de Gestion de l'Ain ont travaillé conjointement à ce dossier pour élaborer un plan de formation des collectivités locales du Département de l'Ain. Ce plan a été approuvé par le Comité Technique Paritaire de l'Ain. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce plan et de l'utiliser comme support de travail pour le personnel communal. Accord unanime.

TARIF DES SALLES COMMUNALES

Le Maire expose que les tarifs des salles communales sont à revoir, étant donné l'augmentation croissante de leur location et des charges inhérentes de plus en plus lourdes.

Alain GILLARD présente le travail de la commission et propose les tarifs suivants applicables au 1^{er} mars 2011 ainsi que les modalités de réservation et le règlement.

Salle Maurice Raisin – Léaz

Montant de la location :

- 400.00 € pour week-end prolongé (mariage, jour férié ...)
- 300.00 € pour le week-end (samedi au dimanche)
- 160.00 € pour une journée (samedi ou dimanche)
- 90.00 € pour un vin d'honneur (demi-journée)

Montant de la caution : 500 €

Vaisselle : La vaisselle mise à disposition dans la salle de Léaz se fera sur demande sans frais supplémentaires. La vaisselle cassée à l'occasion de la location de la salle sera payable selon le tarif établi.

Décisions municipales

Salle de Grésin

Montant de la location :

- 200.00 € pour week-end prolongé (jour férié, etc...)
- 130.00 € pour le week-end (samedi et dimanche)
- 70.00 € pour une journée (samedi ou dimanche)
- 20.00 € pour un après-midi enfant

Montant de la caution : 200 €

Les tarifs, règlement et contrats de location sont approuvés à l'unanimité.

TARIF GARDERIE-CANTINE

Alain GILLARD précise que les tarifs des prestations offertes par le service péri-scolaire de la cantine et de la garderie n'ont pas augmenté depuis mars 2009. Le prix du repas passera à 5.50€ au 1^{er} mai 2011.

Valérie MAYOR dit que cette augmentation est trop importante d'un seul coup. Alain GILLARD répond que ce montant ne couvre pas le coût du repas et des charges du personnel mis à disposition pour assurer le service. Il rappelle que les enfants sont pris en charge à 11h30 et jusqu'à 13h30, soit 2 heures de surveillance incluses dans le tarif repas.

Le prix de la demi-heure de garderie reste à 1€.

La décision est prise par un vote à main levée :

8 voix pour : D. TRICOT + pouvoir A. LYAUDET, A. GILLARD + pouvoir A. ZAABAT, J. BONNEFOY, F. RAISIN, R. PIROLLET, S. DASPECT

1 voix contre : V. MAYOR

1 abstention : C. FABIÉ

FIBRE OPTIQUE

Alain GILLARD fait état de la réunion qui a eu lieu le 14 février 2011 en mairie avec M. GOY du SIEA. Grésin est entièrement raccordable ; Longeray et le Crédo le seront fin avril 2011 et Léaz mi-avril 2011.

Pour les points noirs (la gare et les Champs Carrés à Longeray), une solution pourrait être trouvée avec un éventuel fourreau SNCF disponible. Dossier à suivre.

La Commune a formulé une demande auprès du fournisseur d'accès Luxinet pour le raccordement de la mairie et de l'école. Un devis est en attente.

ANALYSE D'EAU

Le résultat des analyses des prélèvements d'eau faits sur la commune de Léaz le 22 juillet 2010 sont parvenus en mairie le 2 février dernier. L'eau du robinet est conforme aux critères de potabilité.

INSEE

Le recensement 2008 fait état d'une population de 535 habitants. Ce chiffre est pris en compte au 1^{er} janvier 2011.

SNCF

L'enlèvement du transformateur situé à Longeray se fera à compter du mois d'avril 2011. Cela se passera sur une journée. Un état des lieux du chemin du Lavoux sera fait préalablement. Un élagage sera demandé à chaque propriétaire afin d'éviter que des branches ne soient cassées lors du passage.

PROJET CNR CENTRALE HYDROELECTRIQUE & BARRAGE

Roger PIROLLET, délégué au SIVU du Crêt d'Eau, expose que le SIVU s'est réuni le 16 février dernier en mairie de Farges. A cette réunion, la CNR a présenté le projet de construction d'une retenue d'eau à Varambon et d'un barrage à Conflans. Cette réalisation a pour objectif premier de répondre à une demande en énergie toujours croissante du bassin genevois.

Monsieur le Maire a assisté à cette réunion à laquelle participait un public nombreux. Un débat a eu lieu avec les représentants de la CNR. Monsieur PIROLLET précise que les délégués du SIVU se sont prononcés à l'unanimité contre la retenue d'eau du lac de Varambon, manifestant ainsi leur attachement à ce territoire.

Le Conseil Municipal de Léaz se prononce à l'unanimité contre ce projet.

CCPG THERMOGRAPHIE AERIENNE

Un courrier a été adressé à la CCPG pour porter notre commune candidate à la reconnaissance thermographique aérienne organisée dans le Pays de Gex.

LIGNE TER

Demain, à Bellegarde, le Comité de Ligne TER Culoz-Bellegarde-Genève se réunit sous la présidence de Madame Yvette BRACHET, Conseillère Régionale.

Le questionnaire élaboré par la Région a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune le 31 janvier dernier. 81 questionnaires ont été retournés en mairie. Ils ont été remis à Mme BRACHET en vue de cette réunion. Dossier à suivre.

Décisions municipales

EXTRAIT DU COMPTE- RENDU

Séance du Conseil Municipal du 4 avril 2011

FINANCES COMMUNALES

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010- Approbation du Compte de Gestion 2010

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif :

<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Dépenses 450.935.73 €	Dépenses 494.403.52 €
Recettes 812.507.73 €	Recettes 655.316.42 €

Résultat de l'exercice 2010 + 522.484.90 €

Report de l'exercice 2009 : - 429.183.22 € en investissement

Résultat de clôture 2010 : Excédent de 93.301.68 €

Le compte administratif est voté à l'unanimité des présents hors de la présence de Monsieur le Maire avec des restes à réaliser d'investissement à reporter en 2011 s'élevant à :

Dépenses 19.938 €
Recettes 3.400 €

Le compte de gestion du Trésorier de Gex étant conforme au compte administratif, il est approuvé à l'unanimité.
L'affectation du résultat de clôture 2010 au budget primitif 2011 est approuvée à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Taux d'imposition 2011

Le Conseil Municipal prend acte des nouveaux taux d'imposition figurant sur l'état 1259 transmis par la Direction Générale des Finances Publiques suite à la loi de finances de 2010 supprimant la taxe professionnelle à compter du 1^{er} janvier 2011 :

Taxe d'habitation	11.06 %
Taxe foncière sur le bâti	7.24 %
Taxe foncière sur le non bâti	34.58 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	20.51 %

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit des taux communaux votés en 2010 augmentés de la part départementale et/ou régionale redistribuée aux communes.

La dernière augmentation des taux d'imposition datant de 2009 (1,5 %), il propose d'augmenter de 1,5 % pour 2011. Le Conseil Municipal entérine à l'unanimité cette décision qui porte les taux à :

Taxe d'habitation	11.22 %
Taxe foncière sur le bâti	7.35 %
Taxe foncière sur le non bâti	35.10 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	20.82 %

Budget primitif 2011

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2011 qui s'équilibre comme suit :

<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Dépenses 324.219.80 €	Dépenses 860.500.58 €
Recettes 324.219.80 €	Recettes 860.500.58 €

Soit un total général en dépenses et en recettes de 1.184.720.38 €.

Travaux Chemin des Vignes et Chemin de la Fontaine

La somme de 100.000 € est votée pour la réfection du réseau d'eaux pluviales à Longeray. Ces travaux sont à la charge de la Commune (la réfection des réseaux d'eaux et d'assainissement menée conjointement est à la charge de la CCPG). Ce poste comprend les enrobés, l'enfouissement du réseau télécom, l'éclairage public et différents travaux d'aménagement.

Travaux et équipement salles communales

12.000 € sont budgétés pour le changement des portes de la salle Maurice RAISIN à Léaz.

1.000 € pour l'achat d'une cuisinière électrique (Grésin) et d'ustensiles de cuisine (Léaz).

Le budget primitif 2011 est voté par 9 voix pour et 1 abstention (Jacqueline BONNEFOY).

Décisions municipales

Jacqueline BONNEFOY, adjointe aux finances, exprime son mécontentement de n'avoir pas été impliquée dans l'élaboration du budget, ni informée au préalable qu'il n'y aurait pas de réunion de la commission des finances comme d'habitude pour la préparation du budget.

Monsieur le Maire répond qu'en effet, une commission finances propre n'a pas eu lieu mais que le budget a été étudié dans son intégralité lors de la réunion de travail du 28 mars dernier à laquelle elle a participé. La convocation envoyée par mail précisait bien l'ordre du jour libellé ainsi : Réunion de travail + Préparation du budget ; une manière d'impliquer l'ensemble du Conseil Municipal et d'éviter une réunion supplémentaire.

TRAVAUX CHEMIN DU LAVOUX :

CONVENTION SIEA :

Une convention de mandat est à signer avec le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, dans le cadre du programme d'éclairage public 2011-1^{ère} liste pour la pose de 2 points lumineux. Le plan de financement mentionne une dépense prévisionnelle à la charge de la Commune de 56.86 €.

CONVENTION DE CABLAGE :

Une convention est à signer avec France Télécom pour la dépose des lignes de téléphone et autres équipements suite à l'enfouissement du réseau téléphonique. Le montant total des travaux chiffrés par France Télécom s'élève à 3.199.80 €, en totalité à sa charge.

Accord unanime pour ces deux conventions.

CONTRATS D' ASSURANCES GROUPAMA

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il a rencontré le Conseiller en assurance de GROUPAMA et que tous les contrats d'assurance ont été revus. Alain GILLARD fait un bref exposé des modifications apportées aux différents contrats. Une économie d'environ 2.800 € sera réalisée sur la dépense totale annuelle qui avoisine 10.000 €. Accord unanime.

ASSOCIATION RHÔNE-ALPES DES AMIS DE SAINT JACQUES

Alain GILLARD expose qu'une convention de passage et de balisage est soumise au Conseil par l'association. Cette convention donne autorisation pour l'utilisation et le balisage avec un logo flèche « vous êtes sur un chemin vers Compostelle » des chemins existant sur la Commune. Il s'agit du tracé Genève – Nantua – Ambérieu en Bugey – Lyon, via le Puy en Velay, vers Saint Jacques de Compostelle.

La décision est prise à l'unanimité.

VENTE DE L'ANCIENNE ECOLE DE LONGERAY

Le devenir de ce bâtiment a été évoqué à plusieurs reprises en réunion et sa vente a été envisagée.

Les bailleurs sociaux ont été contactés (SEMCODA et DYNACITÉ) pour la construction éventuelle de logements, mais les solutions proposées n'ont pas été retenues. Par un vote unanime, le Conseil Municipal décide de vendre ce bâtiment.

Ali ZAABAT propose de se charger de faire visiter le bâtiment ; Jacqueline BONNEFOY et Alain GILLARD pourront lui apporter leur aide si nécessaire. Les renseignements seront à demander en mairie.

Pour reloger l'employé communal, des propositions lui seront faites pour une location parmi les appartements DYNACITÉ ou SEMCODA qui se libéreront sur la commune.

ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ JOHANNA MATHIEU

Ce dossier, en cours depuis plusieurs mois, semble se concrétiser. Un tout récent contact téléphonique avec le notaire précise que ce dernier attend la décision du Conseil Municipal de Léaz sur l'achat de ce tènement immobilier. Monsieur le Maire expose qu'il s'est entretenu récemment avec le Directeur de l'EPF de l'Ain (Etablissement Public Foncier de l'Ain). La vente pourrait être négociée et financée par cet organisme par la signature d'une convention de portage foncier. Le remboursement de la somme engagée pourrait se faire sur 4, 6 ou 8 ans au taux de 1.5% l'an. L'obligation pour la Commune de Léaz serait de réaliser logements sociaux et équipements publics (par ex. bibliothèque ou autres) au terme du portage.

Par un vote unanime, le Conseil Municipal entérine :

- la décision de se rendre acquéreur de la propriété de Mme MATHIEU, située au cœur du village de Léaz,
- la décision de s'engager avec l'EPF de l'Ain par une convention de portage foncier sur 8 ans,
- la décision de mandater Monsieur le Maire pour mener à bien cette opération.

STATION EPURATION DE LONGERAY

De nouvelles parcelles, dont les propriétaires sont plus facilement localisables, ont été proposées par la CCPG pour la construction de la station d'épuration de Longeray. Il s'agit de parcelles appartenant à MM. PIROLLET Roger, RAISIN Yvon et PALATIN.

Décisions municipales

EXTRAIT DU COMPTE- RENDU

Séance du Conseil Municipal du 30 mai 2011

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Sous-Préfet de Gex a exercé le contrôle de légalité sur la délibération fixant les taux d'imposition 2011 votés lors de la séance de conseil municipal du 4 avril 2011. Il a adressé une lettre de remarque le 18 mai 2011.

En effet, la délibération prise fait état d'un taux de la taxe d'habitation passant de 11.06 % à 11.22 % correspondant bien à la hausse de 1.5% décidée pour l'ensemble des impôts locaux. Cependant, pour respecter la règle de lien entre les taux, le taux de la taxe d'habitation doit être arrondi à 11.23 %. A l'unanimité, le taux de la taxe d'habitation est arrêté à 11.23 %.

Office de Tourisme DE COLLONGES ET SA REGION

Subvention communale

Lors du vote du budget primitif 2011, le Conseil Municipal de Léaz a voté la somme de 4 € par habitant en faveur de l'OT, soit 2036 € pour 509 habitants. Ce vote est intervenu à condition que toutes les communes participent à la même hauteur, ce qui n'est pas le cas. Le Conseil Municipal, par une décision unanime, revient donc sur sa décision et vote une subvention de 3 € par habitant en précisant qu'un complément pourra toujours être fait en cours d'année. Le budget communal sera modifié en conséquence.

Projet de circuits touristiques dans le canton de Collonges

L'OT a adressé aux mairies du canton un projet de circuits touristiques destiné aux autocaristes et aux groupes. Sur la commune de Léaz, il ne mentionne que le Fort l'Ecluse. J. BONNEFOY explique que cela ne concerne que les voyages organisés principalement pour des retraités. Les autres sites de la commune ne permettent pas un accès en car. Ce projet doit être présenté au bureau de l'OT et sera rectifié si nécessaire.

Un projet d'itinéraire en vélo électrique est aussi à l'étude.

PROJET CONFLAN/VARAMBON

Monsieur Daniel TRICOT a été mandaté par le Conseil Communautaire de la CCPG pour conduire une commission chargée d'examiner et de suivre le projet. Elle sera composée d'élus bellegardiens et gessiens, d'associations de sauvegarde et de représentants de la Réserve Naturelle. Chaque commune a été contactée pour qu'au moins un élu soit membre de cette commission. A ce jour, 44 personnes sont inscrites. Une première réunion aura lieu courant juin.

STADE DE FOOT DE VANCHY-LEAZ

La Commune de Léaz paye les factures de l'eau utilisée au stade de foot, soit une somme d'environ 300 €/an, d'où une prise de contact avec la commune de Bellegarde afin que cette dépense soit partagée entre les deux communes. Suite à la discussion, la commune de Bellegarde propose de prendre à sa charge et à son nom le changement de compteur d'eau et le paiement intégral des factures. En échange, l'entretien du chemin de Combe Gerle (initialement prévu être réalisé une année sur deux par Léaz et Bellegarde) reviendrait chaque année à la commune de Léaz.

Proposition acceptée à l'unanimité. La convention d'entretien du chemin de Combe Gerle signée le 4 janvier 2011 devient donc caduque. Une nouvelle convention sera signée.

BATIMENT COMMUNAL DE LONGERAY

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a pris la décision de vendre l'ancienne école de Longeray, d'où la pancarte « maison à vendre » avec le n° de téléphone de la mairie posée récemment sur le bâtiment.

Les contraintes applicables aux bâtiments communaux recevant du public et les frais nécessaires pour une mise aux normes seraient trop importants. La maison comporte 113 m2 habitables et 56 m2 de surfaces utiles au sous-sol avec garage et cour goudronnée. Le prix de base est de 290.000 € + frais de notaire. D'autre part, contact a été pris avec France Télécom pour déménager le local technique situé, depuis de très nombreuses années, au sous-sol, à côté de la chaufferie. Une solution sera trouvée pour un déplacement sur le domaine public.

SUCCESSION MAISON JOHANNA MATHIEU

Le dossier d'acquisition de la propriété a été adressé à la Communauté de Communes du Pays de Gex qui a reçu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire le 17 mai 2011. Le dossier est passé en bureau le jeudi 26 mai et il en résulte aussi un avis favorable. Le 21 juin, il sera soumis au Conseil d'Administration de L'EPF de l'Ain pour approbation.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Chemin des Vignes et chemin de la Fontaine à Longeray

Les travaux de réfection des réseaux eaux potable et pluviale et assainissement avancent bien. Le seul problème est qu'il n'a pas été possible de réaliser simultanément les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques par le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain. En effet les devis de l'entreprise sur place étaient trop chers par rapport à ceux établis par l'entreprise retenue par le SIEA. Il va donc falloir recreuser.

Décisions municipales

- Fibre optique

Les travaux touchent à leur fin. La réception définitive est prévue fin mai 2011 avec réalisation des enrobés sur tranchées. Pour le raccordement de la mairie et de l'école, des fournisseurs d'accès ont été consultés et c'est la société LUXINET, située dans le Rhône, qui a été retenue pour un montant de 260,28 € TTC. L'abonnement mensuel Internet + téléphone de la mairie et de l'école s'élève à la somme totale de 161.46 € TTC.

- Le Lavoux

L'entreprise SOGEA a présenté son rapport. Les fuites conséquentes après compteur constatées par la CCPG ont été réparées. D'autres désordres de moindre importance ont également été réglés.

Une convention de mandat est à signer avec le SIEA pour la réalisation de l'esthétique des réseaux. La participation de la Commune est de 3.150 € pour la partie génie civil de télécommunication ; elle est nulle pour la partie électrification rurale. Décision prise à l'unanimité.

ECLAIRAGE PUBLIC

Alain GILLARD explique que des économies d'énergie importantes pourraient être faites si certaines lampes, par exemple une lampe sur deux, étaient éteintes au cœur des 3 villages. Une équipe de conseillers de chaque village serait chargée de faire un recensement des endroits où cela serait possible. Une information serait à apposer sur chaque lampadaire éteint.

Valérie MAYOR pose la question de la sécurité. Stéphane DASPECT demande le chiffre de la dépense annuelle consacrée à l'éclairage public ; il s'élève à environ 10.000 €.

D'autres solutions sont à envisager :

- une programmation au cas par cas mais il semble que cette technique soit relativement onéreuse.
- une coupure totale entre minuit et 4 heures du matin.

Dans un premier temps, il est décidé que des essais de coupure seront réalisés sur certains poteaux après information préalable de la population.

Monsieur le Maire demande aussi que des renseignements soient pris en termes de responsabilité du maire.

Un devis a été adressé par l'entreprise SALENDRE pour l'entretien systématique des lampes. Avant acceptation et toujours dans l'esprit de faire des économies, il sera revu lors du prochain rendez-vous avec l'entreprise, prévu pour le mercredi 8 juin, en mairie.

D'autre part, une modification de l'éclairage public du jeu de boules de Léaz (Place de l'Etang) pourrait être réalisée par la pose d'un interrupteur à clé pour commande indépendante des trois candélabres existants, ceci pour éviter d'éclairer inutilement quand le jeu de boules n'est pas utilisé. Le devis de l'entreprise SALENDRE s'élève à 352.82 € TTC. Accord unanime.

ECOLE

Il y a de plus en plus d'enfants au village de Léaz et leur manière de circuler, notamment en vélo, est dangereuse. Madame la Directrice de l'école a été contactée par Monsieur le Maire et M. GILLARD afin de mettre en place une campagne de sensibilisation à la sécurité routière auprès de tous les enfants de l'école en collaboration avec la Prévention Routière.

De plus, il est proposé de poser de figurines ou silhouettes « enfants » aux abords de la mairie, avant la sortie du lotissement, point stratégique de l'insécurité.

Ces mesures ne dispensent pas les parents de leur surveillance.

INCIVILITES A GRESIN

Les riverains des bacs se plaignent du bruit, des déchets, des mégots de cigarettes et des bouteilles qui sont régulièrement laissés sous les bacs à Grésin par des jeunes qui viennent y stationner en voiture. En conséquence, il est décidé de couper l'éclairage public sous les bacs.

ARRETE PREFECTORAL SECHERESSE

En date du 16 mai dernier, le Préfet a signé un arrêté cadre relatif à la sécheresse précisant les dispositions à prendre en situation de vigilance, d'alerte et de crise. Un arrêté portant restriction provisoire de certains usages de l'eau valable jusqu'au 30 septembre 2011 a également été signé.

L'ensemble du département de l'Ain est actuellement dans la phase "Alerte".

Le lavage des véhicules, le remplissage des piscines privées, l'arrosage entre 8h et 20h des pelouses et jardins d'agrément sont notamment interdits. L'arrosage des jardins potagers est autorisé.

Ces arrêtés sont consultables en mairie et l'arrêté de restriction à l'affichage public.

Infos communales



COMMUNIQUE : LA CANICULE

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait chaud,
- La nuit, la température ne descend pas ou très peu,
- Cela dure depuis plusieurs jours.

COMPRENDRE ET AGIR :

Personne âgée :

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour
tout en assurant une légère ventilation et ...

- je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...)
- je bois environ 1,5 litre d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool
- je donne de mes nouvelles à mon entourage.



Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et...

- je ne fais pas d'efforts physiques intenses
- je ne reste pas en plein soleil
- je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- je ne consomme pas d'alcool
- au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même
- je prends des nouvelles de mon entourage.



LE CCAS INFORME

Le CCAS organise un certain nombre d'activités en faveur des personnes résidant dans nos trois villages :

- Après-midi récréative (loto) – invitations à partir de 60 ans
- Repas de printemps – invitations à partir de 65 ans
- Voyage – invitations à partir de 60 ans
- Marché de Noël en partenariat avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers et le Sou des écoles
- Colis de Noël – à partir de 70 ans – porté à domicile

Si vous êtes concerné(e) par ces animations et que vous ne recevez pas les invitations, adressez-vous au secrétariat de mairie pour être inscrit sur notre liste.

Jacqueline BONNEFOY-CLAUDET, Vice-présidente du CCAS

Travaux Longeray

Les travaux chemin des Vignes et chemin de la Fontaine sont en cours de réalisation.

Ces travaux concernent la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées, la création d'un réseau d'eaux pluviales, le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable : durée des travaux, 2 mois et demi. Il en suivra la mise en souterrain des réseaux secs (électricité et télécom) et de la fibre optique : début des travaux en juillet.

Une réfection complète de la chaussée en enrobé sera nécessaire, travaux prévus en octobre.

Financements :

CCPG : 228 407,30 €

Commune : réseaux secs : Télécom 23.400 € + Eclairage public 2.600 € (prévision BP 2011)

Eaux pluviales : 50.931 € (prévision BP 2011)

Enrobé : 40.000 € (prévision BP 2011)

Remerciements à Monsieur Daniel RAISIN pour la mise à disposition de son parking pendant la durée des travaux ; remerciements aussi à tous les riverains pour leur patience et leur compréhension suite à la gêne occasionnée.

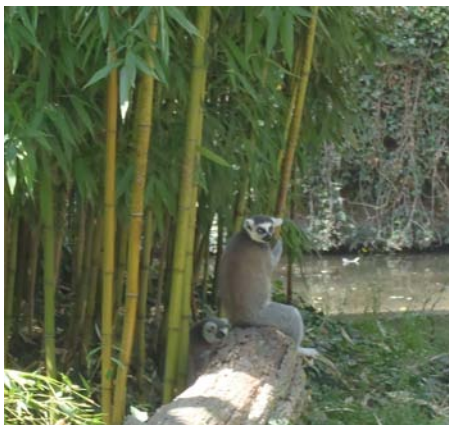


Alain GILLARD

L'école est finie!

Ecole : la sortie de fin d'année

Après avoir superbement décoré le mur de leur préau avec une fresque animalière, les trois classes de l'école de Léaz, réunies pour un jour, sont parties en bus à Romanèche-Thorins pour visiter Touroparc et voir « en vrai » les animaux qu'elles ont dessinés. Aperçu de cette magnifique journée du 28 juin dernier.



L'école est finie!

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

L'équipe enseignante s'est surpassée pour nous présenter un admirable spectacle, mettant en scène les chants et les danses des élèves de nos villages. Le travail de conception, l'organisation et l'implication remarquables que Marie, Sandrine et Angeline ont mis au service de leur classe pour nous présenter les prouesses de nos enfants nous font applaudir des 2 mains : BRAVO à vous, bravo à eux et merci aussi à Françoise, Patricia et Sophie pour cette année scolaire !





Après le spectacle et par un magnifique soleil estival, le Sou des écoles nous a proposé toute une après-midi de loisirs ; d'abord un barbecue pour nous régaler, puis des jeux pour petits et grands : tombola, pêche à la ligne, panier de basket, casse aux œufs, casse boîtes, château gonflable... Une vraie réussite !

Merci de tout cœur aux bénévoles du Sou qui, chaque année, donnent de leur temps pour imaginer des manifestations qui permettront de financer les sorties des enfants.
Bonnes vacances et à l'année prochaine !

Valérie MAYOR

Vie associative

FETE DE LA MUSIQUE 2011, Faites de la musique pour la fête de la musique....

C'est en 1982 que le ministre de la culture Jack LANG a créé en France la fête de la musique à la date du solstice d'été, soit le 21 juin. L'événement national s'est depuis largement exporté dans plus de cent pays. Il permet à tous les musiciens, de tous les styles, amateurs et professionnels, de descendre dans la rue pour partager leur passion.

Depuis 2001, Léaz ne manque pas à la tradition. Depuis deux ans, la toute nouvelle association des Jeunes de Léaz a repris le flambeau. Cette année, les conditions météo, dignes d'un mois de novembre, n'ont pas permis de faire la fête sur la place de l'Étang....

C'est donc dans la salle Maurice RAISIN que les décibels ont pu résonner avec une organisation sans faille ponctuée par le passage de futurs musiciens, de chanteurs et de danseurs tous issus de nos villages.



Un échantillon de nos jeunes talents,

Le groupe BLENDT, dont le batteur / guitariste n'est autre que Paulo DOS SANTOS de Léaz, nous a fait découvrir ses propres compositions durant une bonne partie de la soirée. Puis, c'est le DJ local Tonio, qui a assuré l'animation de fin de la nuit.

Les membres de l'association et son Président Victor ont tenu la buvette dans une ambiance conviviale, ce qui nous laisse déjà espérer une belle fête de la musique en 2012...

Un grand bravo à tous les participants, organisateurs, musiciens, chanteurs et danseurs...

Alain LYAUDET

Vie associative

DU COTE DE LEAZ SWING

Déjà, l'année s'achève pour le groupe des danseurs de « Léaz Swing », une année de danse bien remplie, mais aussi des sorties et des activités :

- Dimanche 14 novembre 2010, « Après-midi dansant », organisé à la salle de Léaz et animé par Didier.
- Nouvel An : une grande partie du groupe se retrouve à Valleiry.
- Début janvier : on tire les rois à la salle.
- Vendredi 21 janvier : sortie nocturne à la pleine lune, en raquettes, sur le plateau du Retord, par une nuit glaciale mais claire, pour se retrouver à la Ferme du Retord, au chaud devant une bonne tartiflette. Nous y avons même dansé avec nos grosses chaussures... Une sortie très appréciée.
- Mardi gras : on mange les bugnes.
- 26 mars : sortie « repas dansant » à St Julien en Genevois.
- 7 mai : sortie sur la Via Ferrata du Fort l'Ecluse, avec l'encadrement et le matériel du Club d'escalade de Bellegarde, puisque notre groupe compte parmi ses membres le président et un moniteur du club : merci Michel, merci Gérard. Encore une sortie très réussie.
- Et pour clôturer l'année, notre repas canadien qui a lieu fin juin, à la Salle Maurice RAISIN de Léaz.

Dans cette salle, tous les mardis soirs, à 20h30, nous avons le plus grand plaisir de nous retrouver, avec Didier, notre prof de danse.

Celui-ci, soucieux de dispenser des cours de qualité continue à se former. Il parvient à assurer des cours qui sont appréciés aussi bien par les débutants que par les danseurs plus expérimentés. Merci et bravo !

Avis aux amateurs de danse : rock, cha-cha, salsa, tango et tango argentin, valse, paso, danses swing (lindy, balboa, east-coast, swing...), danses en lignes...

Après les portes ouvertes de juin, les deux premiers cours de septembre seront aussi « ouverts » pour voir et pour tester : il s'agit des mardis 13 et 20 septembre, à 20h30 à la salle des fêtes de Léaz.

N'oubliez pas non plus de retenir votre dimanche 20 novembre 2011 pour l'après-midi dansant.

Venez nombreux. Contact : Catherine OBERMEYER 06 19 01 01 17

Clin d'œil à nos pompiers

En cette veille de période de vacances, un hommage à nos pompiers toujours dévoués à nos populations et à notre sauvegarde. Nous espérons qu'ils n'auront pas à intervenir cet été sur des accidents graves et nous en profitons pour vous exhorter à penser à vous et aux autres sur la route de vos loisirs : soyez prudents !

Bon été et bonnes vacances !

Valérie MAYOR

Retenez votre soirée du vendredi 23 septembre 2011 pour le loto de la Société de chasse de Léaz

Assemblée générale des Médaillés Militaires

La 1798^{ème} Section des Médaillés Militaires du Pays de Gex a choisi Léaz pour son assemblée générale 2011. Le samedi 14 mai à 9h30, les membres se sont réunis à la salle Maurice RAISIN pour débattre de l'ordre du jour. Ils ont été accueillis par Monsieur le Maire qui leur a souhaité la bienvenue dans notre village.

A 11h, ils se sont rassemblés devant le Monument aux Morts où une gerbe a été déposée. Ont suivi les allocutions du Président et des diverses personnalités présentes. "La Lyre Chalaisienne" a effectué les sonneries d'usage et interprété "La Marseillaise".

Un vin d'honneur offert par la Municipalité a été servi à la salle Maurice RAISIN. Les Médaillés Militaires ont ensuite rejoint le restaurant "Les Roches".



Vie associative

Atelier théâtre de Léaz

Du côté des spectacles :

Le théâtre d'ombres « **Dans la forêt de Mathurin** », déjà présenté à la bibliothèque de Léaz, poursuit son bonhomme de chemin dans les écoles et bibliothèques du pays de Gex.



A la rentrée de septembre une nouvelle création pour les 3 à 8 ans vous sera proposée : « **Le secret d'Elena** », un conte russe où les marionnettes seront à l'honneur dans les mains de Dalila ZENAGUI et Nathalie CLEMENT.

Du côté des ateliers :



Pour la prochaine saison, un atelier pour les adultes est toujours envisageable s'il y a assez de personnes intéressées Avis aux amateurs !

Un atelier pour les enfants sera probablement reconduit. Nous vous tiendrons au courant, notamment par l'intermédiaire de l'école.

Pour tout renseignement concernant l'association, n'hésitez pas à nous contacter

au 04 50 59 41 01 - Sophie LAUNAY ou
au 04 50 48 23 12 – Dalila ZENAGUI.

Les membres de la Troupe

Bibliothèque



Venez faire le plein avant l'été, samedi 9 juillet dernier délai !

Attention !

Fermeture estivale le mercredi 13 juillet inclus

Réouverture le mercredi 17 août

La bibliothèque de Léaz vous accueille tout au long de l'année les samedis de 10h à 11h30 et les mercredis de 17 à 18h.

L'inscription et le prêt des livres sont gratuits pour les habitants de la commune.

Vous recherchez un ouvrage particulier, nous pouvons nous le procurer auprès de la bibliothèque centrale de prêt (BDP).

Vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, nous vous proposons de vous apporter les livres que vous désirez à domicile.

Si vous désirez rejoindre l'équipe, vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou téléphonez-nous aux heures de permanences au 04.50.48.49.00.

Les bénévoles de la bibliothèque de Léaz



Vie associative

Association Pour la Protection et la mise en Valeur du Fort l'Ecluse

Il y a 90 ans, nous sommes en août 1921. L'été est sec. Vers midi, un incendie éclate, les flammes jaillissent dans les bois vers Longeray. L'origine ? Sans doute les étincelles d'un train, l'express venant de Paris à 9h15 ou celui partant de Genève à 10h35. Aussitôt les agriculteurs d'alentour apportent les premiers secours. Mais bientôt, impuissants à maîtriser l'incendie, ils donnent l'alarme. Vers 15h, arrivent en chars à bancs et en camions automobiles les pompiers de Collonges, Gex, Peron, Challex, St Genis. Les ouvriers de la Papeterie de Bellegarde et ceux des forces motrices de Pougny-Chancy, environ 500 à 600 hommes, attaquent les divers foyers. Trouvant un élément facile dans les hêtres, les sapins, le bois coupé et les feuilles desséchées, le feu s'est propagé avec une extrême rapidité de Longeray aux portes de Collonges et, gagnant les pâturages, il s'étend sur cinq à six kilomètres de longueur et autant de profondeur. Une âcre fumée s'échappe, longeant le Jura, visible très distinctement depuis Genève. Tous les paysans se joignent aux pompiers pour combattre le sinistre.

Tandis que les uns montent sur les pentes et gagnent l'alpage, une très forte section creuse une tranchée partant de l'entrée de Collonges et allant vers la Citadelle. Vers 16h, un vent violent rend très difficile les opérations d'extinction. A un moment, les pompiers de Peron et Farges se trouvent pris dans un tourbillon : plusieurs sont légèrement brûlés; trois manquent à l'appel à 21h. On croit cependant qu'ils ont réussi à gagner le versant opposé et descendre à Chezery. L'effolement est bientôt général sur les pâturages et dans les coupes de bois, parmi les bergers et les bûcherons. Aveuglés par la fumée et surpris par les flammes, ils ont tout juste le temps de fuir. On ne croit pas qu'il y a des victimes et les troupeaux de Zuconne (environ 400 têtes de bétail) ont dû être mis en lieu sûr. Vers 16h30, le vent faiblit : on peut alors combattre l'incendie avec plus d'efficacité. Mais vers 20h, le foehn reprend avec plus



de violence et on peut craindre un instant pour le village de Collonges, au sommet duquel la pompe à incendie a été installée. Durant toute l'après-midi, de nombreuses automobiles venant de France et de Genève ont circulé, et l'une d'elles, dans laquelle se trouvaient des touristes anglais, a failli être renversée par les blocs détachés de la montagne par le feu. A 24h, la bise se met à souffler et tout danger est désormais écarté pour Collonges. Mais comme l'on prévoit que l'incendie peut durer plusieurs jours encore, on fait venir 182 hommes du 23^{ème} régiment d'infanterie, en garnison à Bourg. Les soldats arrivent par le train ordinaire de nuit qui, par suite de la longueur de l'embarquement, a eu deux heures de retard.

La forêt incendiée est une des plus riches de la région ; elle appartient en grande partie à l'Etat. Tout a été brûlé autour du Fort de l'Ecluse où veillait une seule sentinelle.

Sont accourus sur les lieux, avec les pompiers, les maires des communes voisines ainsi que le chef des brigades forestières accompagné de son lieutenant.

Au plus fort de l'incendie, des cendres ont volé jusqu'à huit kilomètres et le cri des grillons fuyant le feu s'entendait à quelques centaines de mètres à la ronde. Ils alternaient avec les coups secs des perches des sauveteurs.

Club d'Accueil

Le Club s'est enrichi de nouvelles recrues, jeunes retraitées dynamiques, qui donnent du sang neuf au club. Pendant l'été, le Club cesse ses activités. Dernière séance pour l'atelier créatif le mardi 12 juillet. Il reprendra le mardi 6 septembre. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes libres le mardi après-midi et si les travaux manuels (tricot, couture, peinture, etc...) vous plaisent.

La gymnastique d'entretien reprendra courant septembre, le mercredi de 18h à 19h.

Pour clore la saison 2010-2011, des membres du Club d'accueil ont participé au voyage organisé le mardi 5 juillet par le Club de Péron dans la vallée



d'Abondance. Après la montée par Taninges et Les Gets, visite intéressante à la Maison du Val d'Abondance dédiée à l'agriculture de montagne, à la vache de race Abondance et au fromage du même nom, bien sûr. Un délicieux repas a été servi à l'hôtel-restaurant "Les Cornettes" à La Chapelle d'Abondance, une adresse à retenir pour la qualité de ses mets et le sourire des serveurs. Retour par Thonon pour admirer le lac Léman sous le soleil radieux qui a brillé tout au long de cette belle journée.

Jacqueline BONNEFOY-CLAUDET

La CCPG ouvre une nouvelle crèche pour le canton Sud du Pays de Gex

Elle s'appelle « la Ribambelle » et peut accueillir une vingtaine d'enfants. La crèche intercommunale située à Collonges couvre également les secteurs de Farges, Léaz et Pougny. Elle a été inaugurée ce vendredi 17 juin en présence d'une cinquantaine de personnes parmi lesquelles les Elus et des représentants de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général de l'Ain et de l'Etat.

Réduire le déficit en matière d'accueil des jeunes enfants

Pour répondre aux besoins des familles et élargir l'offre en matière de mode de garde des jeunes enfants, la Communauté de Communes du Pays de Gex a repris la compétence petite enfance avec la volonté de créer des structures d'accueil réparties sur l'ensemble de son territoire. Située sur un terrain mis à disposition par la commune de Collonges, la Ribambelle emploie onze personnes. Le bâtiment de la crèche se trouve à proximité de l'école primaire et du centre du village.

Une construction respectueuse de l'environnement

Pour répondre à des préoccupations environnementales, le programme de construction de la crèche a intégré une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) en utilisant des matériaux performants et à basse consommation énergétique, notamment dans les domaines du chauffage et de l'isolation.

De nouvelles crèches ouvriront en 2012

Avec cette nouvelle crèche sur le canton Sud, la CCPG complète ainsi son offre d'accueil sur le territoire. En 2012, d'autres structures devraient voir le jour de façon à satisfaire les besoins des familles des secteurs de Chevry-Sergy-St Genis Pouilly et Thoiry-St-Jean-de-Gonville-Challex et Péron.



LES ATELIERS MEMOIRE PROPOSES PAR LE CLIC

Vendredi 16 septembre 2011 de 14h à 16h : conférence animée par la CARSAT, gratuite et ouverte à tous

Pour les personnes intéressées (12 au maximum), **5 séances** seront organisées les **vendredis 23 et 30 septembre, 7 – 14 et 21 octobre 2011 de 14h à 15h30**. La participation est gratuite. Par contre, **il faut assister à toutes les séances**.

Ces réunions auront lieu à la **salle de Grésin**. Nous remercions les Amis du vendredi qui ont bien voulu déplacer leurs activités au jeudi pendant cette période.

Les inscriptions se font auprès du secrétariat de mairie (04 50 48 23 01) aux heures d'ouverture.

Pour de plus amples renseignements sur ces séances, vous pouvez vous adresser au CLIC (04 50 41 04 04).

Jacqueline Bonnefoy-Claudet, Vice-présidente du CCAS

UNE ECOLE POUR OUAGA

Par ces quelques lignes, je viens vous donner les dernières nouvelles de notre école de l'amitié, au Burkina-Faso. En janvier dernier, nous avons eu la joie de nous rendre sur place et de découvrir le second bâtiment scolaire, ce qui porte le nombre de classes à six, soit un cycle primaire complet (deux CP, deux CE, deux CM). Cinq classes sont opérationnelles, la sixième le sera à la rentrée prochaine 2011-2012 après avoir été équipée de tables-bancs nécessaires.

350 enfants, encadrés par 6 instituteurs, fourmillent dans cet ensemble, des enfants gais, heureux, motivés et bien décidés à saisir la chance qui s'offre à eux : l'instruction. Le fonctionnement de la cantine (très rudimentaire) est assuré par les parents d'élèves, ce qui permet aux enfants, qui font jusqu'à 8 km à pied pour venir en classe, d'avoir un repas à midi.

L'accès des adultes au cours du soir a été mis en place. Cela a été rendu possible grâce à l'installation d'un éclairage solaire dans une classe. 58 parents sont inscrits cette année, ce qui est une bonne nouvelle.

Ce magnifique résultat est obtenu grâce à vous tous qui soutenez notre action.

(Texte de Simone Donche pour le bulletin Municipal de St Jean de Gonville)

La Commune de Léaz participe depuis plusieurs années à ce programme.

UNE DELEGATION DE LA CCPG AU TOGO POUR LA RECEPTION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Etienne Blanc, Président de la CCPG s'est rendu le 17 février dernier au Togo en compagnie de Guy Maurin, Vice-Président à l'eau et à l'assainissement afin de participer à la réception des travaux d'adduction potable réalisés dans le village de Danyi-Dzobgegan dans la région des Plateaux. Cette inauguration officielle concernait également, à plus grande échelle, les travaux du projet « Hydraulique villageoise » financés conjointement par l'Etat Togolais, les communautés locales, l'AFD (Agence Française de Développement) et la CCPG.



A Danyi-Dzobgegan, la population vivait sans eau courante.

Depuis 2006, la CCPG est engagée à part entière dans le projet d'adduction d'eau potable de Danyi-Dzobgegan, un village togolais.

Situé à 1000 mètres d'altitude dans la région des Plateaux, le village de Danyi-Dzobgegan compte 4600 habitants et se trouve à 75 km de Lomé, capitale du Togo, et à 5 Km du Ghana. Avant les travaux d'adduction d'eau potable, le village vivait sans eau courante ; la population devait parcourir plus d'un kilomètre jusqu'à la rivière où l'eau, qui n'était ni traitée ni filtrée, représentait un véritable risque sanitaire.



➤ Travaux d'adduction d'eau potable à Danyi-Dzobgegan

- Construction d'un barrage sur la rivière « Daye » : cet ouvrage fournit la force motrice nécessaire au fonctionnement d'une turbine refoulant l'eau vers un réservoir
- Colonne de refoulement vers le futur réservoir,
- Colonne de distribution au sein du village
- Installation de huit bornes fontaines
- Réservoir et unité de traitement



➤ Formation : pour sensibiliser tous les acteurs locaux

Pour assurer la pérennité de ce projet, la formation des acteurs locaux a été assurée avec l'appui d'une structure de gestion locale « le Comité de Gestion de l'Eau de Danyi-Dzobgegan ». Des séances de travail ont déjà été réalisées sur place pour sensibiliser les techniciens togolais aux principales techniques d'exploitation du service. Un budget prévisionnel a été également réalisé. La distribution de cette eau sera payante et se situera à un niveau acceptable en tenant compte de la pauvreté de la population locale. Les produits de la vente serviront à couvrir les besoins financiers du service (salaires, renouvellement, approvisionnement ...). A la demande du Comité de Gestion local, la CCPG reste étroitement et régulièrement associée à la gestion du projet.

➤ Projet « Hydraulique villageois » : 304 forages, 9 adductions d'eau villageoises, 3 captages de sources

Projet « Hydraulique villageoise dans la région des Plateaux » : Travaux financés conjointement par l'Etat Togolais, les communautés locales, l'Agence Française de Développement et la CCPG. Depuis 2004, l'AFD soutient ce projet « Hydraulique villageoise » qui s'achèvera fin juin 2011, avec une subvention de 7 millions d'euros.

120 000 personnes supplémentaires ont accès à l'eau potable

Si le village de Danyi-Dzobgegan compte 4600 habitants, des résultats majeurs ont été atteints sur l'ensemble du territoire de la région des Plateaux avec le projet « Hydraulique villageoise », permettant à plus de 120 000 personnes supplémentaires d'accéder à l'eau potable. Plusieurs centres de santé ont bénéficié de la création de forages.



Un centime d'euro par m3 d'eau consommée par les Gessiens

Site de Danyi-Dzobgegan : La CCPG s'est engagée à financer le projet d'un montant global de 200 000 € à raison de 50 000 € par an grâce à un partenariat avec l'ONG « Hydraulique Sans Frontières » qui assure la maîtrise d'œuvre de l'opération.

La loi Oudin permet aux Collectivités de financer des projets de coopération décentralisée, d'aide d'urgence ou de solidarité dans les domaines hydrauliques. Dans le cadre du financement de ces travaux au Togo, les usagers gessiens s'acquittent d'une redevance spécifique de 1 centime d'euro par m3 d'eau consommée.

Au total, le montant des projets engagés par l'Agence Française de Développement en faveur du secteur de l'eau et de l'assainissement au Togo s'élève à près de 31,5 millions d'euros sur la période 2004-2010.



LE FORT L'ECLUSE, LA SAISON EST DECLAREE OUVERTE



Samedi 18 juin, malgré un temps maussade, le public est venu nombreux à la soirée d'inauguration officielle des Estivales du Fort l'Ecluse. Propriétaire du site et chargée de l'animer, la Communauté de Communes du Pays de Gex a mis en place pour cet été 2011 un grand choix d'animations. Voilà de quoi valoriser et mieux faire connaître ce site historique gessien. Cette inauguration officielle s'est déroulée en présence des Elus et des partenaires. L'occasion de connaître en exclusivité le programme de la saison, mais aussi, en présence des artistes exposants (Laurent Mulot et Janine Martin Prades), de découvrir deux œuvres originales « Augenblick » et « J'ai rêvé Lhasa » visibles jusqu'au 18 septembre. Un spectacle pyrotechnique « neige de feu » présenté à la tombée de la nuit par la Compagnie « Entre Terre et Ciel » concluait la soirée.

« Augenblick » une ambiance mystérieuse

L'exposition « Augenblick », de Laurent Mulot, s'invite de manière étrange et totalement inattendue dans les casemates et autres salles du Fort. Ses photographies, vidéos et sonorités montrent en parallèle deux mondes : celui, visible pour tous, du territoire gessien avec ses particularités, et celui, plus secret, de la science. Pour réaliser son œuvre, Laurent Mulot s'est inspiré des travaux du LHC, cet anneau du CERN qui parcourt le sous-sol du Pays de Gex sur 27 kilomètres. Il juxtapose ainsi les images de la surface avec celles du sous-sol. Une exposition exceptionnelle à découvrir avant son voyage international !



Quand le Tibet rencontre le Fort

Avec l'exposition de Janine Martin Prades « J'ai rêvé Lhasa », le Fort l'Ecluse prend soudain la forme d'un monastère tibétain. Les dessins et toiles de l'artiste invitent à découvrir le destin d'une femme d'exception « Alexandra David Néel » et à suivre, du Rhône au Mékong, l'itinéraire extraordinaire de « la femme aux semelles de vent ».

A découvrir également, Chloé Gérôme ; une artiste locale qui expose tout l'été ses toiles colorées et amusantes dans une des salles de l'enceinte.

- 1 Office de tourisme
- 2 Accueil / Boutique / Buvette

- 3 Départ de la galerie
- 4 Logement d'une garnison
- 5 Salle vidéo
- 6 Casernes
- 7 Terrasse
- 8 Poudrière

Expositions

Augenblick

Laurent Mulot
L'exposition proposera un ensemble de travaux réalisés à partir d'une collaboration menée avec les équipes de physiciens du CERN. Le LHC parcourt le sous-sol du pays de Gex et du canton de Genève sur 27 kilomètres. A la verticale de cet anneau quatre « puits » détectent et analysent les données de collisions de particules. Des images sont réalisées à partir de ces données. Laurent Mulot réalise lui des images photographiques, vidéographiques et sonores en surface autour de ces puits en synchronie avec les expériences. L'exposition sous la forme d'une installation, montrera la juxtaposition, le croisement d'images et de sons issues de ces deux « mondes » parallèles.

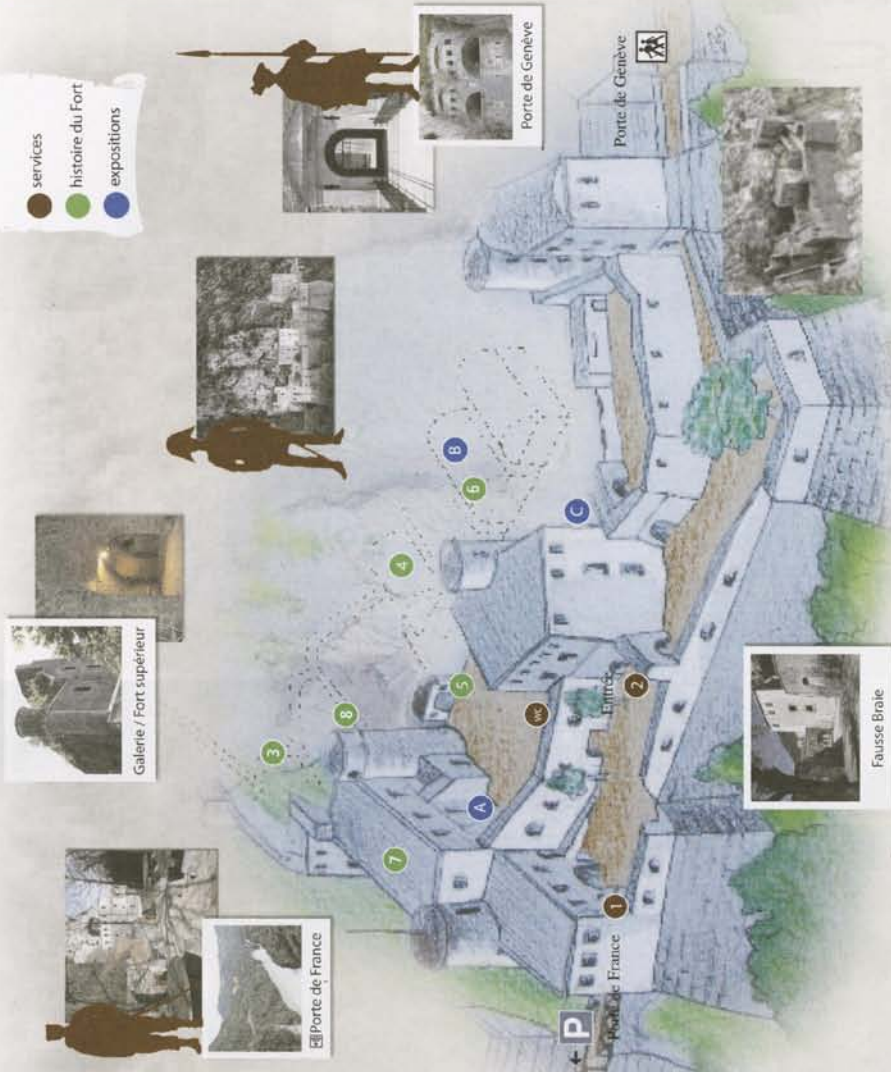
Une immersion dans un parcours visuel et sonore sera proposée aux spectateurs dans l'architecture du lieu.

Ouvrez maintenant par le Conseil régional Rhône-Alpes dans le cadre de son programme « Science / Société », le « Commandant », de « Communauté du Pays de Gex » et au travers d'un partenariat avec le CERN.

J'ai rêvé Lhasa

Jeanne Marain Prades

Comme dans un rêve... Du Fort l'Ecluse aux monastères tibétains, du Rhône au Mékong... Jeanne Martin Prades, artiste peintre, nous invite à suivre Alexandra David Néel « la femme aux « semelles de vent », ressentir son désir de solitude, son sentiment d'enfermement dans les ermitages, son enthousiasme devant la beauté des paysages...



Fort l'Ecluse, la porte du Pays de Gex

Programme des animations estivales 2011

→ Pour les petits comme les plus grands, tout est gratuit !

→ Inauguration des Estivales 18 Juin 2011

- 20h : Inauguration des expositions
- 21h30 : Spectacle pyrotechnique

→ Défi du FORT Organisé par l'Office du tourisme de Collonges	24 avril 2011
→ Chasse aux Oeufs Organisé par l'Association de Protection et de mise en valeur du Fort	25 avril 2011
→ Ouverture du FORT 30 avril 2011 ; 1-7-8-14-15-21-22 mai 2011	
→ La Léazienne	22 mai 2011
→ FORT - Plaisir d'enfants	28-29 mai 2011
→ 5ème Festival de Marionnettes Organisé par l'association « Il était une fois une marionnette »	11-12 juin 2011
→ Vide Grenier Organisé par l'Association de Protection et de mise en valeur du Fort	13 juin 2011
→ Ouverture du 10ème Festival Tôt ou Tard	14 juin 2011
→ Inauguration des Estivales 20h : Inauguration des expositions 21h30 : Spectacle pyrotechnique	18 juin 2011
→ Samedi du FORT Théâtre - « La Cantatrice chauve » avec l'association les 50	25 juin 2011
→ 8ème Festival « Conter entre voisins » Avec l'association « Les Voix du Conte »	2 juillet 2011
→ FORT - Musique	3 juillet 2011
→ Danse: Création chorégraphique (ADDIM de l'Ain)	8 juillet 2011
→ Samedi du FORT Musique - Dès 20h : Groupe Fayards	9 juillet 2011
→ Montreur d'ours	10 juillet 2011
→ Les Aigles du Léman	17 juillet 2011
→ Visite nocturne + conférence	23 juillet 2011
→ Samedi du FORT Musique - Dès 20h : Groupe Jazz Boulevard	30 juillet 2011
→ Nuit des étoiles et conférence Avec l'association ORION	30-31 juillet 2011
→ Samedi du FORT Musique - Dès 20h : La Guinche	20 août 2011
→ Les Aigles du Léman	21 août 2011
→ Samedi du FORT Musique - Dès 20h : Duo Paris Moscou	27 août 2011
→ FORT Mystère	3 septembre 2011
→ Visite nocturne et conférence	10 septembre 2011
→ Journées du Patrimoine Reconstitution historique	17-18 septembre 2011
→ Batuk en Fête Organisé par l'association Sambaloelek	1-2 octobre 2011
→ Fête de la science	22-23 octobre 2011

